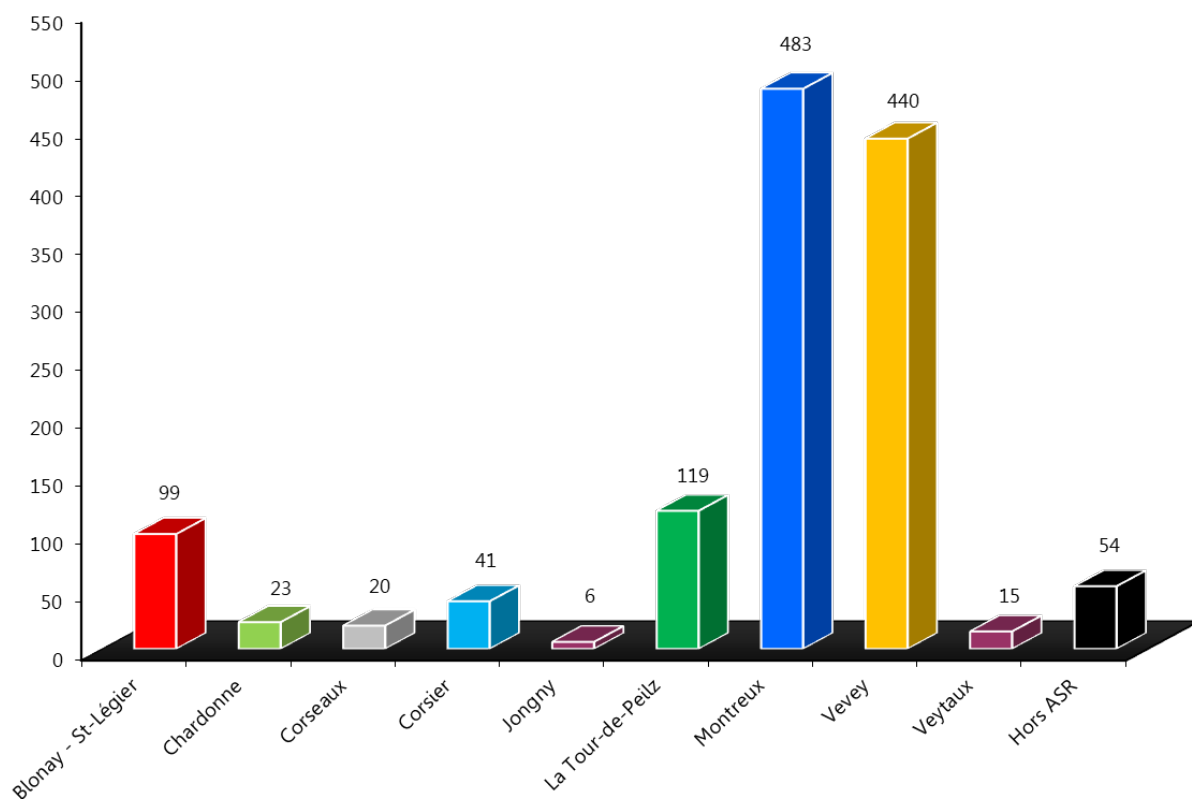
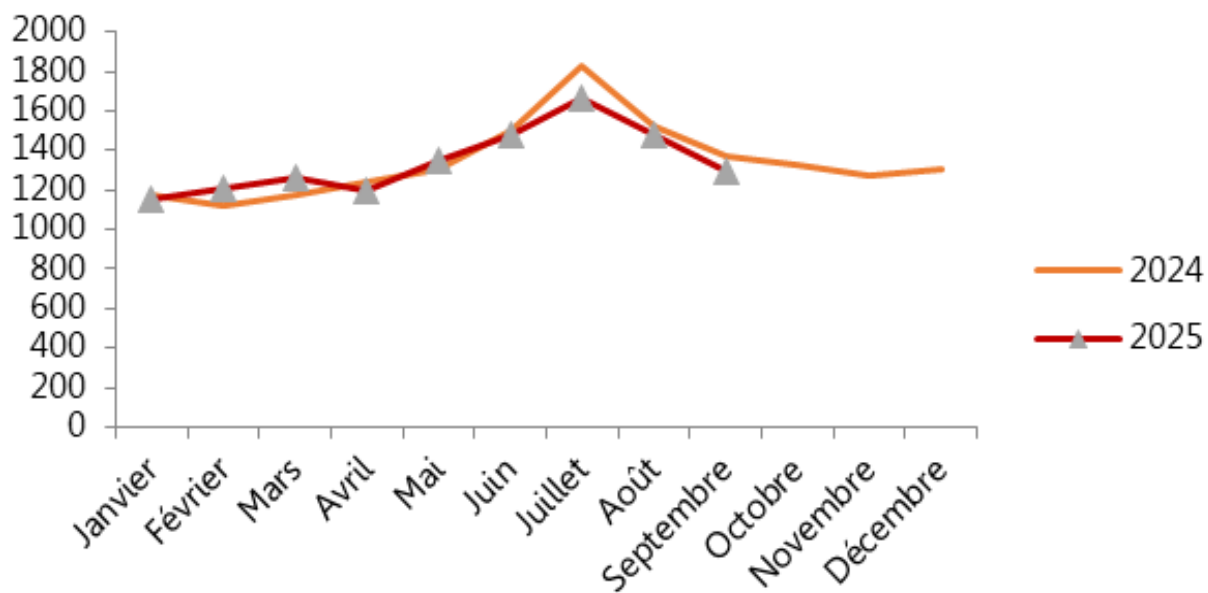


Bulletin d'information

Septembre 2025



Total des interventions 1'300



Prévention

Cours d'information et de prévention dans les écoles privées

Un institut de jeunes étudiantes d'origine étrangère situé dans la région a pu bénéficier de cours d'information et de prévention sur divers thèmes de société. Les échanges ont porté sur des thématiques de comportement, de respect et de vivre-ensemble.

Une intervention a également eu lieu à l'école hôtelière SHMS lors d'une soirée d'information destinée aux nouveaux étudiants. Les policiers ont présenté les spécificités des réglementations dans notre pays et abordé divers thèmes de prévention adaptés à leur environnement.

Soirées des parents dans les écoles obligatoires

Les policiers chargés de la prévention sont intervenus lors de plusieurs soirées de parents d'élèves de différents niveaux scolaires sur la Riviera. Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets tels que la lutte contre le harcèlement, la prévention liée à l'utilisation des réseaux sociaux, les comportements responsables ainsi que certaines problématiques liées aux trajets entre le domicile et l'école.

Stands de prévention

Des stands de prévention ont été déployés sur les quais. Ces actions ont permis de sensibiliser la population à différentes thématiques en lien avec la sécurité et la prévention, tout en favorisant le dialogue avec les citoyens.

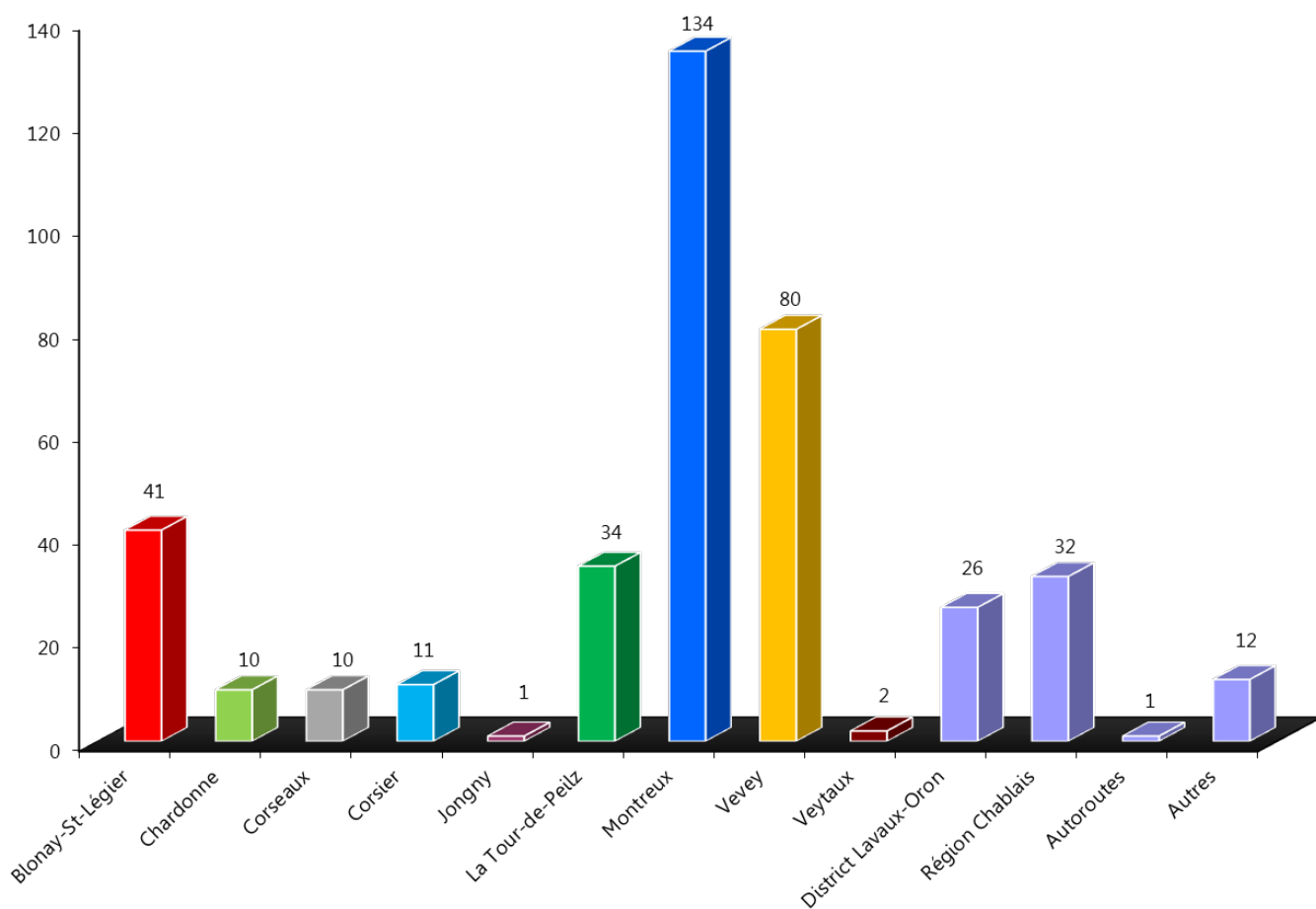
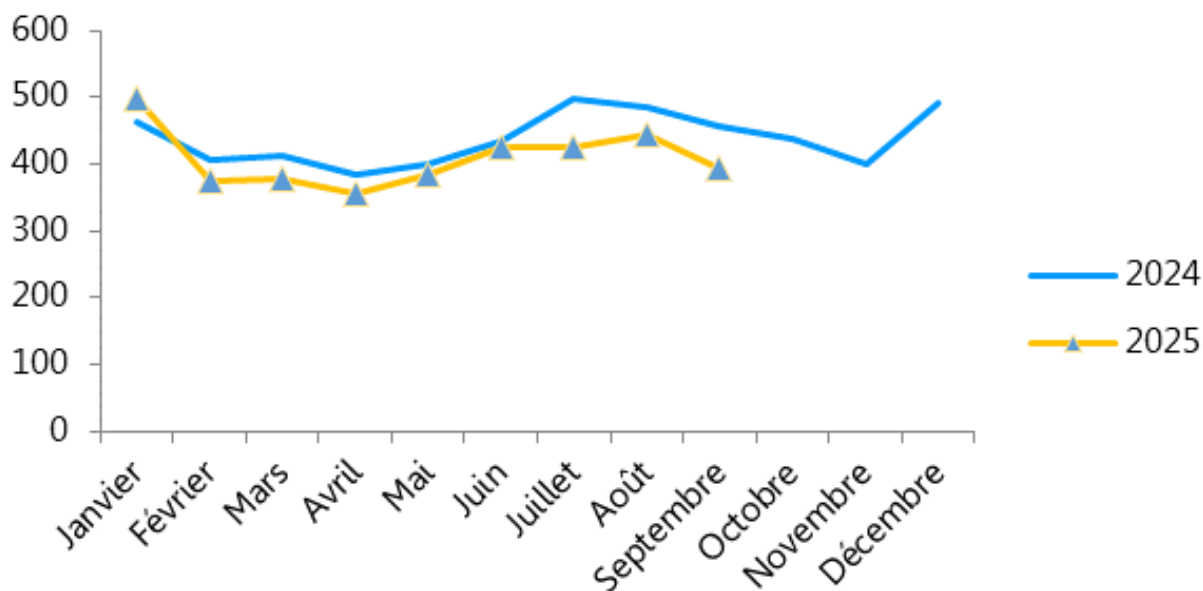


Contrôle de circulation

Dans le cadre de la campagne de prévention contre l'inattention au volant, des contrôles de circulation ont été menés afin de lutter contre l'utilisation du téléphone portable au volant. Plusieurs conducteurs ont été sensibilisés et certains sanctionnés pour cette infraction.



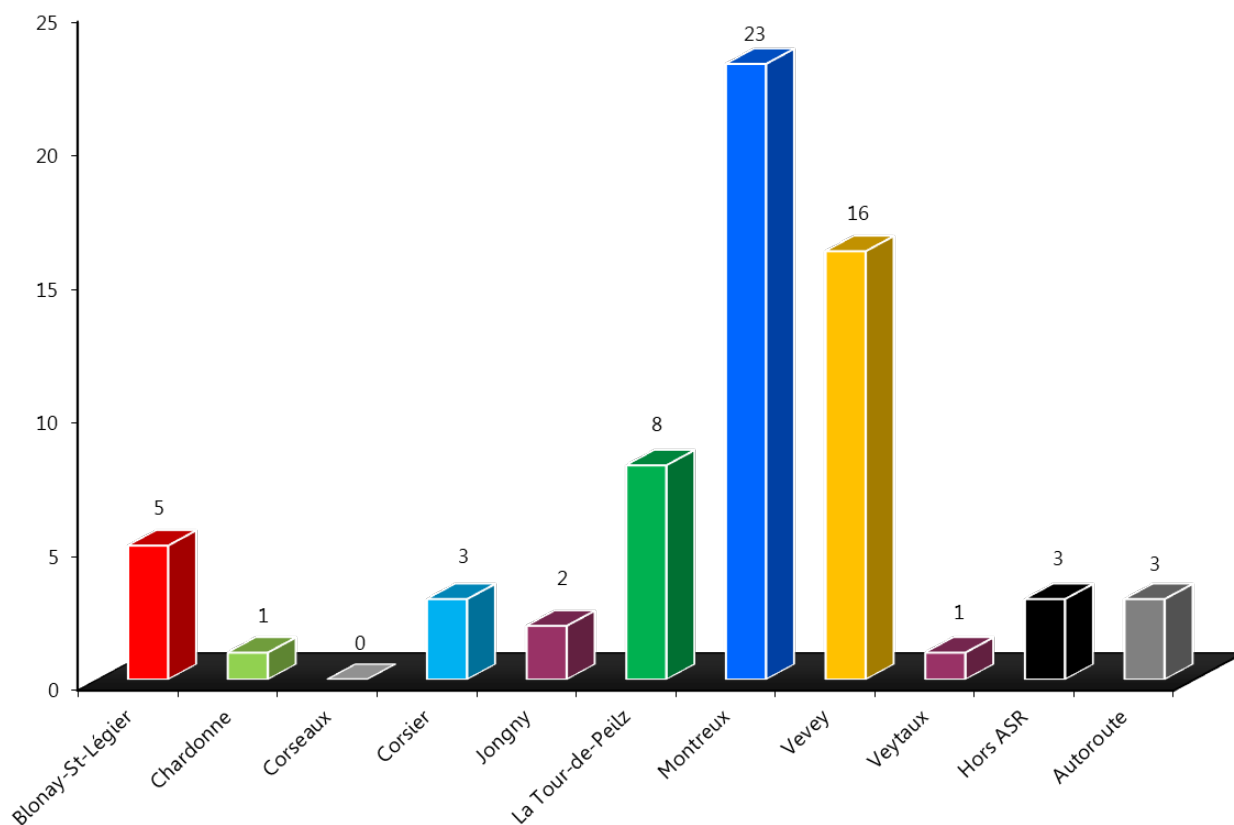
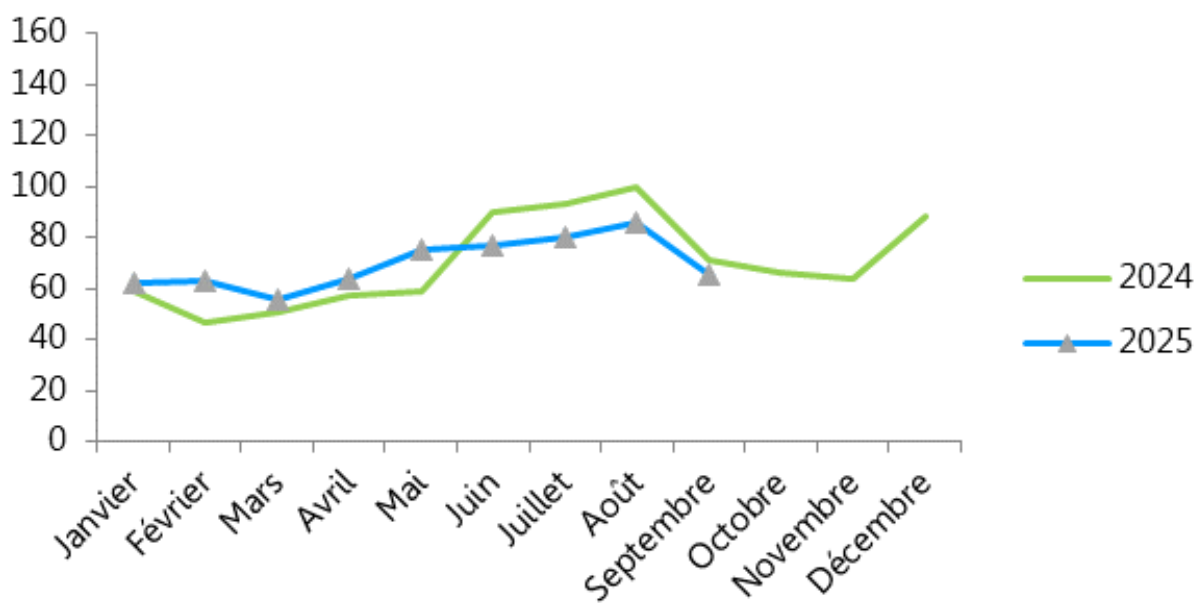
Total des interventions 394



Baisse de l'état général	31
Brûlures	0
Cas psychiatriques	30
Douleurs abdominales / lombaires	23
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	18
Problèmes cardiaques	36
Problèmes respiratoires	24
Traumatismes divers	83
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	54
Autres	94



Total des interventions 65



Début d'incendie dans un restaurant à Vevey

Alors que de la fumée et une forte odeur commencent à se répandre dans un restaurant du centre-ville, le 12 septembre en fin de soirée, plusieurs pompiers du SDIS Riviera et des agents de Police Riviera sont mobilisés. L'établissement public est rapidement évacué et une équipe de sapeurs, porteurs d'appareils de protection respiratoire, maîtrise le début d'incendie. Plusieurs clients et membres du personnel sont contrôlés par les ambulanciers, sans conséquence sur leur santé.



Désincarcération après un grave accident

Impliquant deux véhicules légers, un grave accident se produit à Puidoux, sur la route menant au lac de Bret, le jeudi 18 septembre en début de matinée. Une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour notamment porter secours à plusieurs victimes prisonnières de leurs véhicules. L'une d'elles a effectué plusieurs tonneaux en contrebas de la route.

Mobilisés avec un camion de secours routier et un tonne-pompe, les pompiers sécurisent les véhicules contre tout mouvement fortuit et procèdent aux opérations de désincarcération. Dans un deuxième temps, une équipe alarmée avec un véhicule de Défense Contre Hydrocarbures (DCH) traite la pollution consécutive à l'accident. Deux ambulances, dont un équipage d'Ambulance Riviera, et huit patrouilles de police participent aussi aux opérations.



Pompiers et ambulanciers secourent un patient par les airs

Le jeudi 18 septembre en milieu de matinée, une équipe d'Ambulance Riviera fait appel aux pompiers du SDIS Riviera pour évacuer un patient à Montreux. Pour plusieurs raisons, dont le fait que l'intervention se déroule au 5e étage d'un immeuble du centre-ville, décision est prise d'effectuer une évacuation par les airs. A l'aide d'un camion-échelle de 30 mètres, les pompiers parviennent à extraire le patient par un balcon, avant son transfert en ambulance vers un établissement de soins.

Blonay - Saint-Légier

10.09.2025 - 1105 : accident de la circulation avec blessées

Une conductrice, accompagnée de ses deux filles à l'arrière, circule au volant de sa voiture sur la route de Saint-Légier en direction de Vevey. Arrivée à la hauteur des débouchés de la route du Montézila et de l'impasse d'Hauteville, un véhicule lui coupe sa trajectoire en traversant la voie de circulation dans le but de s'engager sur la route de Saint-Légier, sens montant. Les deux véhicules entrent en collision. Deux équipages ambulanciers interviennent afin de prendre en charge les blessées. Un rapport d'accident est établi par Police.

11.09.2025 - 2150 : accident de la circulation avec un animal

Une automobiliste circule sur la route du Rio-Gredon dans le sens montant. Alors qu'elle se trouve entre les giratoires de Gilamont et du Rio-Gredon, un chevreuil traverse soudainement la chaussée juste devant son véhicule. Malgré un freinage d'urgence, la conductrice n'arrive pas à éviter l'animal et le percute avec l'avant de sa voiture. Un garde-faune est rapidement avisé et vient abrégé les souffrances du cervidé. Police Riviera effectue un constat d'accident avec gibier.

24.09.2025 - 1900 : fuite de gaz dans une maison en travaux

Dans le cadre de travaux aux abords d'une maison, une conduite de gaz est malencontreusement touchée, le SDIS Riviera est mobilisé pour sécuriser les lieux. Une famille est mise en sécurité chez un voisin alors que les services industriels stoppent la fuite. La situation est rapidement maîtrisée en collaboration avec plusieurs partenaires, à savoir Police Riviera, la Gendarmerie et un équipage ambulancier.

30.09.2025 - 2235 : accident de la circulation

Un automobiliste circule sur la route de Châtel-Saint-Denis lorsqu'il perd la maîtrise de son engin qui heurte la glissière de sécurité. La voiture se retourne et glisse sur une cinquantaine de mètres avant de s'immobiliser sur le toit. Le conducteur parvient à s'extraire seul de l'habitacle. Un équipage ambulancier l'ausculte sur place ; son état ne nécessite pas de prise en charge médicale. Le véhicule est ensuite évacué par une entreprise de dépannage. Police Riviera dresse le rapport d'accident.

Corseaux

27.09.2025 – 2025 : conduite sous retrait de permis et ivresse – véhicule non-assuré

Notre présence est requise dans une station-service en raison du comportement suspect d'une automobiliste. Sur place, les agents rencontrent la conductrice ainsi que sa passagère, toutes deux en état d'ivresse. Elle circule malgré une mesure de retrait de permis et au volant d'un véhicule non assuré. Face à son état d'agitation, elle est conduite au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée aux autorités compétentes.

La Tour-de-Peilz

05.09.2025 – 1205 : un artiste se produit sans autorisation sur l'espace public

En cours de patrouille, les policiers contrôlent un individu qui joue de la musique à la Grand-Rue. N'étant pas au bénéfice d'une autorisation, il est prié de quitter les lieux et est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

07.09.2025 – 0845 : accident de la circulation avec fuite et ivresse qualifiée

Un individu circule, en état d'ivresse, au volant de sa voiture sur le chemin de la Pérausaz. Parvenu au giratoire, il continue sa route en direction de Montreux et percute le trottoir droit avec sa roue avant droite et finit par emboutir un véhicule en stationnement. Lors du contrôle du conducteur, ce dernier prend la fuite à pied en direction de Montreux. Rattrapé rapidement, l'individu est acheminé au poste de police à Clarens pour la suite de la procédure.

De plus, il s'avère que le véhicule n'est plus autorisé à circuler et les plaques d'immatriculation sont saisies.

26.09.2025 – 0115 : ouverture tardive d'un établissement

En cours de patrouille motorisée sur la Grand-Rue, les policiers constatent qu'un bar est encore ouvert, après l'heure autorisée, avec cinq personnes qui consomment des boissons. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Montreux

Chernex, 04.09.2025 – 2005 : accident de la circulation avec blessé et conduite en état d'ivresse

Un conducteur, en état d'ivresse, circule au volant de sa voiture sur la route de Chamby, sens montant. Arrivé vers le lieu-dit « les Raforts », il perd la maîtrise de son véhicule dans une courbe et heurte une souche d'arbre en contrebas de la chaussée. En état de choc suite à son embardée, le blessé est pris en charge par un automobiliste de passage et déposé à la gare de Chamby. Bien que blessé au visage, il ne souhaite pas être pris en charge par une ambulance. Sous l'influence de l'alcool, cette personne est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure. Le véhicule est dépanné et le SDIS est mandaté pour traiter la pollution suite à une fuite d'hydrocarbure.

Clarens, 05.09.2025 – 0400 : possession de produits stupéfiants

En cours de patrouille pédestre, l'attention des policiers se porte sur trois individus qui prennent la fuite à la vue des agents. Malgré les injonctions « Stop police », ils ont continué leur course sur la rue des Vergers, en direction de Vevey. Après quelques minutes de recherches, deux personnes sont interpellées. Des contrôles, il ressort que l'un d'entre eux est en possession de produits stupéfiants. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente.

10.09.2025 – 0140 : accident de la circulation avec fuite, ivresse et dégâts matériels

Une présence policière est requise suite à un accident avec fuite survenu à l'avenue des Alpes. Le conducteur est intercepté par une patrouille de police à l'avenue Claude-Nobs. En état d'ivresse, il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Territet, 13.09.2025 – 2230 : véhicule non-conforme

Un automobiliste au volant d'une voiture présentant plusieurs modifications non-conformes est intercepté lors d'un contrôle à l'avenue de Chillon. Le conducteur est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Territet, 13.09.2025 – 2245 : litige et scandale sur la voie publique

Une présence policière est requise auprès d'un homme et d'une femme qui se disputent sur la voie publique. Madame, en état d'ivresse et particulièrement agitée, doit être maîtrisée avant d'être conduite au poste de police afin de prévenir toute récidive. Durant sa garde à vue, son état suscite l'intervention d'un équipage ambulancier. Après examen, il s'avère qu'aucun soin n'est nécessaire. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 20.09.2025 – 1410 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circule sur la rue du Lac lorsqu'il perd la maîtrise de son deux-roues et chute. Blessé, il est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Chamby, 22.09.2025 – 1400 : feu allumé dans un endroit interdit

Nos services sont sollicités dans un refuge où un groupe d'une dizaine de personnes partagent un repas et ont allumé un foyer dans la bâtisse en bois, malgré le panneau d'interdiction apposé sur le refuge. Elles sont priées d'éteindre et d'évacuer le foyer, tout en étant sensibilisées à la dangerosité de leurs agissements. Dénonciations à l'autorité compétente par Police Riviera.

Clarens, 26.09.2025 – 0815 : usage d'une trottinette sans avoir l'âge requis

Un adolescent de 13 ans est intercepté au chemin des Vignes alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour être au bénéfice d'un permis de conduire. De plus, il commet plusieurs infractions en ne respectant pas un feu rouge et en roulant sur le trottoir. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Ses parents sont avisés des faits.

Clarens, 27.09.2025 – 0225 : accident de la circulation avec dégâts matériels, ivresse et vol d'usage

Une patrouille de Police Riviera est sollicitée à la route de Chailly suite à un accident de la circulation. L'automobiliste, seule en cause, est une élève-conductrice. Elle circule en état d'ivresse et utilise le véhicule sans l'accord de son détenteur. Une entreprise de dépannage prend en charge la voiture accidentée. Quant à la conductrice, elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente.

27.09.2025 – 1845 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté à l'avenue Claude Nobs. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

30.09.2025 – 1120 : débris déposés sur la voie publique

Lors d'un contrôle de déchets sauvages à l'avenue des Alpes, des policiers découvrent devant un Ecopoint deux cabas contenant des déchets devant faire l'objet d'un tri sélectif ou être placés dans un sac poubelle taxé. L'identité de leur propriétaire est trouvée sur un document. L'intéressé est contacté téléphoniquement et informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Le Service de Voirie est avisé pour la prise en charge des sacs.

Vevey

05.09.2025 - 1211 : incendie dans une cuisine d'appartement

Un feu se déclare dans la cuisine d'un appartement du centre-ville, se développant rapidement à la hotte de ventilation et aux meubles autour des plaques de cuisson. Une demi-douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec notamment un tonne-pompe 2000 litres. Ils parviennent rapidement à maîtriser l'incendie, limitant ainsi les dégâts au logement touché. Des patrouilles de Police Riviera participent également aux opérations.

12.09.2025 – 2120 : un départ de feu se déclare dans un établissement public

La situation nécessite une évacuation complète des locaux. Plusieurs clients sont contrôlés sur place, mais aucune hospitalisation n'est nécessaire. Une demi-douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un camion tonne-pompe 2'000 litres. Ils parviennent rapidement à extraire la matière qui bourdonne et à maîtriser l'incendie. Des patrouilles de Police Riviera, la Gendarmerie et un équipage ambulancier participent également aux opérations.

15.09.2025 - 1115 : départ de feu dans une camionnette

De la fumée est présente dans l'habitacle d'un véhicule d'entreprise alors qu'il est normalement stationné. Un camion tonne-pompe 2'000 litres est mobilisé avec cinq sapeurs-pompiers qui découvrent, à l'ouverture de la portière, une Powerbank derrière le pare-brise qui a visiblement chauffé. Les dégâts sont limités et le véhicule est toujours fonctionnel. Une patrouille de Police Riviera est également présente.

17.09.2025 -1930 : feu de cuisine

Une quinzaine de pompiers sont mobilisés pour un feu de cuisine. Ils se rendent sur place avec un camion tonne-pompe 2'000 litres, un camion-échelle et un véhicule modulaire. À leur arrivée sur place, de la fumée résiduelle est présente ; le feu a pu être maîtrisé par un voisin au moyen d'un extincteur. Une équipe vérifie l'appartement pour s'assurer que la situation est sous contrôle malgré les dégâts apparents. Les opérations se déroulent en collaboration avec Police Riviera, la Police cantonale et un équipage ambulancier. Deux personnes sont contrôlées par les ambulanciers.

24.09.2025 - 1050 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité à la gare est interpellée par des policiers en patrouille cycliste alors qu'un passant s'apprête à lui donner de la monnaie devant un magasin. En situation de récidive, elle est dénoncée à l'autorité compétente.

25.09.2025 – 1420 : ivresse et scandale

Notre présence est requise dans un établissement public auprès d'un homme ivre qui crée du scandale depuis plusieurs heures. Au vu de son attitude agressive, il est conduit au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

30.09.2025 - 0745 : pollution d'hydrocarbure

Notre présence est requise pour une pollution d'hydrocarbure touchant les communes de La Tour-de-Peilz et Vevey. Une voiture en est à l'origine, laissant une trace sur environ cinq kilomètres. Le conducteur est intercepté sur la route de Saint-Légier. Son véhicule, fortement endommagé, est immobilisé. Les pompiers procèdent au nettoyage de la chaussée, avec le service de la Voirie. Le conducteur est dénoncé aux autorités compétentes.

Autres – Hors Riviera

Puidoux, 18.09.2025 - 0745 : accident de la circulation

Une violente collision frontale s'est produite entre deux voitures. La situation nécessite l'extraction de deux patients dans deux véhicules distincts. Cet accident nécessite l'engagement de plusieurs patrouilles de la Gendarmerie vaudoise et de l'APOL (Association Police Lavaux), des spécialistes de l'unité de circulation de la Gendarmerie, de deux ambulances, d'un médecin du SMUR, d'un équipage et d'un hélicoptère de la REGA, du personnel du DIS Riviera et du SPSL (Service de protection et sauvetage Lausanne).



Le lundi 1 et mardi 2 septembre 2025, les membres de l'EM de l'ORPC Riviera-Pays d'Enhaut ont procédé à des travaux d'Etat-major

Le vendredi 5 septembre 2025, les commandants de compagnie ont participé au rapport de bataillon pour l'année 2026.

Les 11 et 12 septembre 2025, un cours de perfectionnement a été organisé pour les membres de l'Etat-major, ainsi que les officiers du bataillon.

Une formation axée sur les principes d'engagement INSARAG (International Search and Rescue Advisory Group) a été dispensée aux participants.